

Plénière du CODEV PETR CC - Compte-rendu

06 juillet 2023

1. Structuration du CODEV et ouverture à de nouveaux membres

Un débat est engagé sur la structuration du CODEV et l'ouverture à de nouveaux membres, Emmanuel GRIEU demande aux membres du CODEV quelles procédures préfèrent-ils engager ? Une ouverture via un tirage au sort ? Ou sur la base du volontariat ?

Les membres du CODEV présents ne sont pas favorables au tirage au sort, étant assez complexe à réaliser. Ils proposent le lancement d'un appel à candidature rapidement pour enclencher le processus. La possibilité de constituer le CODEV en collège est évoquée afin de déterminer des collèges thématiques et représentatifs d'une palette d'acteurs et citoyens du territoire. Pour cela, il est nécessaire de préciser clairement dans l'appel à candidature les différentes missions du PETR et les actions concrètes auxquelles le CODEV peut contribuer.

Il est rappelé la possibilité de cibler les travaux du CODEV sur les différentes missions thématiques des techniciens du PETR :

- Transition écologique
- Transition touristique
- Mobilité
- Charte forestière de territoire.

Anaïs GRASSET souligne également les différentes recommandations formulées par Mr Jean-François CARON dans le cadre du territoire pilote d'Avenir Montagne, suite au diagnostic sensible réalisé en début d'année et restitué le 26 mai. Il s'agit d'une base intéressante de réflexion pour les membres du CODEV, car ces recommandations croisent l'ensemble des champs thématiques traités par le PETR et ses techniciens. Cela permettrait de cibler des actions et thématiques concrètes pour le CODEV, sachant que le PETR travaille actuellement à la concrétisation de ces recommandations.

Sébastien PICHOT souligne l'intérêt de s'inspirer des recommandations formulées par Jean-François CARON comme fil rouge des actions et de la mobilisation future du CODEV. Il souligne également l'importance de se raccorder à l'actualité du territoire. En lien avec cette dernière, Philippe RAVIER s'interroge sur le projet d'installation d'un commerce « Action » sur la commune de Molières-Cavaillac. Selon lui, le CODEV peut constituer une instance de communication et de débat des projets du territoire. Emmanuel GRIEU en convient mais rappelle toutefois le cadre spécifique du CODEV et insiste sur le fait que les membres s'investissent sur les actions portées directement par le PETR Causses et Cévennes et non par celles des communes. Il souligne l'importance de rester dans le cadre et les compétences propres au PETR. Un débat s'engage sur la plus-value et la cohérence d'un tel projet au regard des différentes dynamiques enclenchées sur le territoire du PETR. Philippe RAVIER et Sébastien PICHOT proposent de rédiger une lettre de demande d'informations auprès des élus concernant ce projet. Jean-Louis FULCRAND rappelle que s'il s'agit d'une lettre émanant du CODEV, la demande doit être formulée auprès des élus du PETR uniquement. Il est finalement convenu qu'une lettre de demande d'information concernant ce projet sera envoyée aux élus du PETR par le CODEV. Sébastien PICHOT se propose de rédiger une première version et de la partager pour modification et validation aux membres du CODEV rapidement.

Sébastien PICHOT propose d'élargir les thématiques, à des missions déjà portées sur le territoire par d'autres acteurs comme par exemple le patrimoine, les dynamiques et actions des tiers-lieux. Il souligne l'importance d'ouvrir l'appel à candidature à des personnes motivées. William OSWALD rejoint ses propos et précise que cet appel à candidature sera l'occasion pour le CODEV de mieux communiquer sur les actions et missions du PETR et de se les approprier. Phillipe RAVIER précise l'importance d'indiquer dans l'appel à candidature, la temporalité du CODEV et l'implication que cela suppose (nombre de réunion, fréquence etc). Michel LANGLOIS insiste sur l'importance de définir préalablement un certain nombre d'axes afin d'être le plus concret possible, ce qui manque à l'heure actuelle. Emmanuel GRIEU rejoint ses propos et insiste sur la nécessité de travailler solidement sur l'appel à candidature dans l'été, à travers par exemple un document partagé.

- ✓ Il est décidé que les membres du CODEV présents se réuniront **le mardi 25 juillet à 18h en visio** afin de préparer l'appel à candidature en amont de la prochaine plénière du CODEV en septembre.
- ✓ Lors de la plénière de septembre, une formalisation de la candidature et de la communication sera proposée et validée afin de lancer le processus le plus rapidement possible.

2. Actualités du PETR Causses et Cévennes

Le SCoT Causses et Cévennes

Le Projet d'Aménagement Stratégique est en cours d'actualisation après réception et analyse de l'ensemble des avis des personnes publiques associées et des partenaires consultés. La contribution du CODEV a été prise en compte dans la nouvelle version du document, en cours de finalisation par l'Agence d'Urbanisme.

Lors de la réunion d'échanges avec les Personnes Publiques Associées (PPA) du 06/07, les PPA ont essentiellement formulé des observations de forme ou de détail, et des demandes de précisions. L'esprit général et la structure du Projet d'Aménagement Stratégique, issus de la concertation auxquelles le CODEV et les PPA ont activement participé, ont été globalement validés.

- Les PPA se sont exprimés favorablement pour le démarrage de la phase Document d'Orientation et d'Objectif (DOO)
- La phase de DOO comprendra des phases de concertation et des comités de rédaction auxquelles les membres du CODEV seront conviés. Ces temps de travaux auront lieu lors du dernier trimestre 2024.

Il est demandé si le compte-rendu de la réunion avec les PPA du 06/07 peut-être transmis aux membres du CODEV. Le PETR va se renseigner et transmettre le document si possible.

La démarche Avenir Montagne – Territoire pilote et la mission transition écologique

Les étapes de la démarche Avenir Montagne – territoire pilote :

- Début d'année 2023 – Diagnostic dit « sensible » du territoire mené par Mr Jean-François CARON, directeur de la Fabrique des Transitions, auprès d'une quinzaine d'acteurs du territoire
- Restitution de ce diagnostic auprès des personnes interviewées le 21 avril 2023
- Restitution publique lors d'un événement le 26 mai 2023 au cinéma du Vigan
- Restitution comprenant des recommandations d'actions

Les recommandations du diagnostic de Mr Caron seront annexées au présent compte-rendu.

Près d'une centaine de personnes étaient présentes lors de cet événement du 26 mai comprenant plusieurs temps :

- Une analyse de l'état actuel des transitions écologique, sociale et touristique du territoire présentée par Monsieur Jean-François Caron (directeur de la Fabrique des transitions).
- Une conférence inspirante de Monsieur Jean-François Caron (directeur de la Fabrique des transitions), revenant sur son expérience en tant que maire de Loos-en-Gohelle, ville identifiée par l'ADEME comme démonstratrice de la conduite du changement vers une ville durable.
- Une table ronde associant Monsieur Jean-François Caron, Madame Florence Brutus (Vice-Présidente région Occitanie déléguée à l'aménagement, la cohésion des territoires et la ruralité), Xavier WOJTASZAK, Chargé de mission Climat Air Energie - référent régional Adaptation au changement climatique à l'ADEME Occitanie et Madame Sylvie PAVLISTA (Présidente du PETR Causses et Cévennes). Les débats ont porté sur la place de la coopération dans la gouvernance des transitions.

Le replay et les différents supports de cet événement sont disponibles sur le site internet du PETR.

Le « projet test » constitue l'étape suivante de la démarche du territoire pilote. Il est actuellement en cours de réflexion, les membres du CODEV seront sollicités par les techniciens dans la co-construction de ce projet. L'objectif central de ce dernier étant la connexion des différentes entités spatiales du PETR Causses et Cévennes mais aussi la co-construction et l'élaboration d'un projet avec l'ensemble des acteurs du territoire et la mise en visibilité des initiatives portées en matière de transition.

Objectifs :

- Un projet test co-construit constituant une action concrète ;
- Thématiques envisagées : Mobilité – itinérance – découverte du territoire ;
- Projet fondé sur la question de l'identité du territoire (fil rouge) et du lien entre les entités spatiales du PETR, un moment de convivialité.

Un lien important sera fait avec une des recommandations de Mr Caron : l'atlas des initiatives locales de transitions porté via les missions Avenir Montage et transition écologique. Les membres du CODEV sont invités à participer à ces travaux.

- ✓ Un point détaillé sur l'avancement du projet test et l'atlas des initiatives sera proposé à la prochaine plénière du CODEV en septembre.

La charte Forestière de territoire

La charte Forestière de territoire est lancée. Joris MASAFONT, animateur de la charte forestière a pris ses fonctions le 01 juin 2023. Une première étape de diagnostic et de rencontre avec les différents acteurs de la filière est en cours et se poursuivra avec l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action associé d'ici fin 2024.

3. Proposition de thématiques et sujets

Denis FREHEL présente le concept et la démarche d'hydrologie régénérative. Il est proposé qu'il transmette au CODEV et au bureau du PETR, un document synthétique explicitant le concept.

- L'hydrologie régénérative : régénération des cycles de l'eau douce par l'aménagement du paysage.

Face au constat actuel d'un dérèglement du cycle de l'eau, lié entre autres aux activités humaines et à l'aménagement des terres et des paysages (remembrement notamment). L'hydrologie régénérative propose de rassembler toutes approches visant à restaurer massivement le cycle de l'eau par l'aménagement de territoires et agroécosystèmes afin de :

- Ralentir, Répartir, Infiltrer et Stocker toutes les eaux de pluie et de ruissellement, et
- Densifier sa végétation multifonctionnelle, cultivée ou non, pour améliorer leur résilience face à nombre de problématiques liées à l'eau (sécheresses, érosion, canicules, désertification, inondations, fertilité, biodiversité, évolutions climatiques...)

Le concept existe déjà dans certaines villes (ville éponge), mais se trouve pour l'instant peu intégré dans les SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) en milieu rural.

Denis FREHEL précise qu'il est membre du bureau de l'association *pour une hydrologie régénérative*. Il rappelle également la réponse des deux intercommunalités du territoire (Pays Viganais et Causse Aigoual Cévennes – Terres Solidaires) à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Eau et climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires" de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée. Emmanuel GRIEU précise que les 2 lettres d'intention des EPCI ont été retenues par l'agence de l'eau, une réponse commune des deux intercommunalités à l'échelle du PETR est en réflexion. Toutefois, il précise que le thème de l'eau ne fait pas partie des missions et compétences actuelles du PETR. Il s'agit d'une compétence détenue par les communes et les intercommunalités (compétence assainissement et GEMAPI obligatoire pour les EPCI en 2026). La thématique de la ressource en eau reste pour autant un sujet et enjeu fort du territoire, relevé dans le SCoT du PETR. Il peut être pertinent pour le CODEV de se saisir de ce sujet. Il rappelle également les études en cours menées sur la commune de Mandagout sur la « tenure de l'eau » et la capacité d'infiltration des sols.

Denis FREHEL souligne l'importance de l'eau dans l'identité du territoire, il s'agit selon lui d'un sujet qui fait sens et crée du lien, il a déjà existé une gestion fine de l'eau sur nos territoires, qu'il lui semble intéressante de réinterroger et de réinventer. Ce travail peut se faire via l'appropriation de concept comme l'hydrologie régénérative et les travaux qui pourront émerger dans le cadre des AMI cités précédemment.

Michel LANGLOIS propose qu'une réflexion de commission/thématique « Eau » et « Petit Patrimoine » s'engage et se croise dans le cadre des travaux futurs du CODEV.

Calendrier à venir

- Visio travail commun sur l'appel à candidature d'ouverture à de nouveaux membres le **mardi 25 juillet 18h**
- Prochaine plénière **le jeudi 07 septembre à 18h** à la maison de l'intercommunalité au Vigan
- **Les vendredi 15 et samedi 16 septembre 2023** aura lieu le "Campus des Codev" organisé par la Coordination Régionale des Conseils de Développement (CRCD) d'Occitanie à La Fabrique des Arts à Carcassonne (un mail d'invitation vous a été communiqué suite à l'envoi du présent compte-rendu)